

sites_photovoltaïques												
id	name	statuts	categories	nom_collectif	nature_projet	surface_concernee	surface_cultuee	surface_pv	puissance_raccordée	proprietaire	developpeur	terrain
RC	Parc photovoltaïque au sol "la Gardiolle" - Conqueyrac (30)		3 Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Une concertation préalable a eu lieu en décembre 2024. L'opérateur a réduit la surface initiale de son projet mais la séquence ERC n'est pas bien menée dès le volet d'évitement. Le projet de parc PV de la Gardiolle à Conqueyrac est porté par Q Energy sur les terrains de la fondation Saint-Jean. Ce projet avait déjà été présenté dans les années 2010s, mais avec des impacts environnementaux beaucoup trop importants. Le projet présenté à la concertation en 2024 bien que très réduit par rapport aux ambitions initiales reste très impactant pour la biodiversité. Le site est en zone Natura 2000 pour les oiseaux, en ZNIEFF de type I et II. L'ensemble de la zone a des enjeux forts à très forts. D'autres terrains à enjeux moindres devraient être recherchés. Voir : https://sentinellesdelanature.fr/alerte/40318/	14	7,32		8,31	Sur les terrains de la fondation Saint-Jean	Q Energy	Le site situé en garrigue semi ouverte, correspond à une ancienne coupe forestière opérée au sein d'un boisement mésoméditerranéen de Chêne vert (Quercus ilex) qui accueille aujourd'hui une végétation semi-naturelle semi-ouverte de type matorral arbustif. Cette est particulièrement intéressante au niveau de la biodiversité
RL	Parc photovoltaïque au sol de Brouzet-les-Quissac - « Tournoural » (30)		3 Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Voir : https://www.gard.gouv.fr/contenu/telechargement/7869/44230/fichier/EI%20Brouzet%20Tournourel%20partie%201.pdf	15		12,6	6,2	Commune de Brouzet-les-Quissac	Solaire Direct	Boisement de Chênes verts majoritairement
RD	"ECOPARC DES GARRIGUES - LIOUC" (30)		3 Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Communication du Maire de Liouc en 2022 : " Situé autour de la déchetterie de Liouc et de l'Usine PAPREC (recyclage bois-papier-carton), le projet d'ECOPARC des Garrigues intègre : o Une ferme solaire au sol, o Une unité de production d'hydrogène 100% vert, o Une Z.A.E. pouvant accueillir une dizaine d'entreprises, o Une entreprise de recyclage innovant de déchets plastiques agricoles.Ce projet s'inscrit également dans la stratégie de « Territoire à Energie positive » adoptée par la Communauté de Communes du Pays Cévenol (CCPC) dont notre commune fait partie. Voir : https://fr.linkedin.com/pulse/ecoparc-des-garrigues-liouc-av-jahant-et-bulletin-municipal-de-liouc-de-mars-2022-httpimg.mairie-liouc.fr/8M-Mars-2022.pdf et bulletin printemps 2024 : " Le développement du projet de l'ECOPARC des GARRIGUES (CCPC, PLASTICLEAN, ECOH, LIOUC ENERGIES) se poursuit au rythme des administrations de l'état !" (...) Un avenant (N°2) à la promesse de bail emphytéotique en date du 15 novembre 2019 proroge ce bail jusqu'au 15 novembre 2024 moyennant une indemnisation de 3000€ par an pour l'immobilisation de ces terrains de la commune. La projection que l'on peut faire actuellement est que ce projet devient très rentable au vu du prix de l'énergie électrique du marché. Projection faite pour 2025.	15,8	14			Commune de Liouc, projet soutenu par la CC du Piémont Cévenol	URBANPROJETS	Garrigue partiellement boisée en bordure de la route et à proximité de la déchetterie de Liouc
Q1	Saint-Côme-et-Maruéjols		4 Milieu naturel/forestier, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	"La centrale électrique a vu le jour sur un ancien terrain en friche de 6,8 hectares dans le respect du grenelle de l'environnement et pour permettre à la commune de réhabiliter des terrains abandonnés. Ce projet s'inscrit dans la démarche TEPOS. Le bail a été signé pour une durée préalable de 20 ans permettant aux sols de retrouver leur fertilité après le démantèlement. Afin de réaliser cette démarche centrale au sol, Arkolia Energies s'est associée au fond d'investissement participatif Allemand Green City Energy pour l'exploitation du site. Une fois en service ce ne sont pas moins de 4,2 MWh qui seront produits, soit la consommation annuelle de près de 1 000 foyers. Il s'agit de la dernière des 7 centrales en construction dans le cadre de notre programme ASP3 financée par le CIC Paris et en partenariat avec BPI France."		non connue	4,8	2,8	Commune de Saint-Côme-et-Maruéjols	Arkolia Energies	boisé - Chêne vert majoritaire
Pz	Serre des Buis - Clarensac		4 Milieu naturel/forestier, Prospection	signalé par "Sentinelles des garrigues"	https://eu.eu-supply.com/vctm/Supplier/PublicPurchase/408908/0/0?returnUrl=vctm/Supplier/publictenders	26				Commune de Clarensac		Boisé (Chêne vert majoritairement).
S4	Ombrières photovoltaïques - Montpezat (30)		3 Zone artificialisée/industrielle, Installation en cours	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"	Dans un contexte climatique et réglementaire en constante évolution, l'AREC Occitanie s'engage aux côtés des collectivités locales pour accélérer leur transition énergétique. Conformément aux objectifs nationaux fixés pour 2030, visant à porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale, l'AREC Occitanie accompagne les territoires dans le développement de solutions durables. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), élaboré au niveau des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), s'inscrit directement dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). C'est dans cette dynamique que l'AREC Occitanie a initié le projet Ombrières d'Occitanie, en partenariat avec l'entreprise See You Sun. Cette collaboration vise à mutualiser les compétences pour proposer un service clé en main de développement, financement et construction d'ombrières photovoltaïques. À Montpezat, le choix s'est porté sur le parking du stade, bénéficiant d'une large superficie adaptée à l'installation. Voir : https://montpezat-gard.fr/parc-photovoltaïque/	0,5	0,5	0,5		Commune de Montpezat	Commune de Montpezat "See You Sun et l'AREC Occitanie. Projet avec financement participatif - ACTTE Coopérative associative soutenue par l'ADEME et la REGION Coopérative ENERCOOP Montpellier" abords du stade de foot	abords du terrain de foot de Montpezat (30)
Qj	Parc photovoltaïque au sol de Saint-Mamert (30)		3 Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Collectif d'associations pour la défense du bois des Lens et "Sentinelles des Garrigues"	La mairie en visage de construire un parc PV de 1-2ha sur une ancienne décharge réhabilitée où la nature a eu le temps de reprendre ses droits.			2		Commune de Saint-Mamert		Ancienne décharge réhabilitée. Le site se situe dans le bois des Lens, à proximité d'une zone boisée parcourue de ruisseaux.
PN	Montmirat 30260		4 Terres agricoles, En étude ou en instruction	Collectif d'associations pour la défense du bois des Lens et Sentinelles des Garrigues	Le projet intervient sur d'anciennes vignes classées en AOC, arrachées il y a quelques années et en pleine zone naturelle. Le site est qualifié par de "site dégradé". La surface clôturée n'est pas connue. La nature a été définie comme zone d'accélération pour le développement des énergies renouvelables. Voir : https://www.montmirat.fr/wp-content/uploads/2023/12/13112023-CR.pdf Une délibération du 29 04 2024 autorise le maire de la commune à signer le bail emphytéotique au profit de la société URBASOLAR. Voir : https://www.montmirat.fr/wp-content/uploads/2024/09/20240429-CR-signé.pdf	17	inconnu	inconnu	inconnu	Commune de Montmirat	URBASOLAR	Vigne classée en AOC, arrachée il y a quelques années
SF	Parc photovoltaïque citoyen eu sol de Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac		3 Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	Parc citoyen installé sur une ancienne décharge	0,56		0,15	0,25	commune de de Durfort	L'association Lucioles citoyennes	ancienne décharge
RB	Parc photovoltaïque au sol "Laroque" à Sauve (30)		3 Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Ce projet de centrale photovoltaïque au sol, au lieu dit « Laroque » à Sauve (30), nécessite une demande d'autorisation de défrichement sur une superficie de 8,48 ha à réaliser préalablement à son implantation. Le site d'étude est localisé dans un vaste ensemble naturel de collines marneuses principalement colonisées par des pelouses méditerranéennes substeppeiques à graminées et plantes annuelles. La MRAE considère que la justification de la localisation du site est insuffisante au regard des enjeux environnementaux forts et recommande de produire une analyse de solutions alternatives (secteurs anthropisés notamment) au niveau supra-communal en application des orientations nationales et régionales, afin de déterminer la solution de moindre impact environnemental. Le projet est situé au sein ou à proximité de plusieurs zones naturelles d'intérêt ou réglementées qui attestent de la qualité biologique de la zone. " L'analyse des incidences ne repose que sur une partie des espèces de la zone de protection spéciale Natura 2000 « Gorges de Rioufort, Fage et Gagnasse » et des informations contradictoires au sujet de l'Aigle de Bonelli. La MRAE recommande donc de réaliser une nouvelle analyse des incidences Natura 2000. La MRAE recommande enfin de réévaluer les effets cumulés du défrichement sur les espèces présentes sur les deux sites de Laroque et de la Gardiolle dont l'Aigle de Bonelli. L'étude paysagère conclut valablement sur des effets notables sur le paysage et une co-visibilité avec le projet de la Gardiolle et ne propose aucune mesure pour y remédier. La MRAE recommande de mettre en place des mesures afin de réduire significativement l'impact sur le paysage."	8,48	8,3		7,52	Commune de Sauve	RES	"La profonde modification de ce site par un tel projet va entraîner non seulement la disparition de la végétation mais également modifier la topographie par des terrassements. La conclusion de l'étude paysagère est à ce sujet éclairante et indique que « Occupant une butte allongée, cernée par des reliefs plus importants et émergeant d'un espace en cuvette, le projet se trouve concerné par des perceptions dans son cadre rapproché dans un rayon d'un à deux kilomètres." (Avis MRAE)
QP	Centrale photovoltaïque de la Tèronde - Saint-Jean-du-Pin (30)		4 Milieu naturel/forestier, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	Voir : http://gard-nature.com/wp-content/uploads/2013/12/2011_saint_jean_du_pin.pdf	14,5	13,2		7,1	Commune de Saint-Jean-du-Pin	La Compagnie du soleil, filiale de La Compagnie du Vent, Groupe EDF Suez	Source Gard Nature "http://gard-nature.com/wp-content/uploads/2013/12/2011_saint_jean_du_pin.pdf": "Le projet photovoltaïque concerne sept parcelles (n° 403, 404, 405, 406, 418, 397 et 494) de boisements de chêne vert sur lapas. La surface prévue du parc est de 19,2 hectares, auxquels il faut ajouter 1,3 hectares d'emprise défrichée supplémentaire autour du parc (cane-feu, piste d'entretien, etc.). Le projet photovoltaïque concerne une surface totale de 14,5 hectares sur les 21,2 hectares contenus dans les sept parcelles concernées. Les 6,7 hectares non utilisés par le projet photovoltaïque sur ce foncier pourront être utilisés au titre des mesures compensatoires."
QO	centrale photovoltaïque au lieu-dit Blianas à Saint-Jean-du-Pin (Gard)		4 Terres agricoles, En étude ou en instruction	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	"Le projet se situe en zone agricole A et Ae du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Jean-du-Pin qui correspond à une zone agricole, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. La zone A autorise différentes constructions sous conditions, dont notamment les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et de paysages". La zone A comprend un secteur Ae dans lequel sont autorisées les installations de capteurs solaires sur toit permettant le chauffage des cultures sous serre et la production électrique. À ce stade le dossier n'apporte pas les éléments nécessaires pour s'assurer que le projet est compatible avec le règlement écrit de la zone A du PLU, qui devra donc être mis en compatibilité en conséquence." - Voir avis de la MRAE		3,8		5		société Urba 389, filiale d'Urbasolar	La zone d'implantation du projet se situe aux lieux-dits « Blianas » et « La Tèronde », sur le territoire de la commune de Saint-Jean-du-Pin dans le département du Gard (30), en limite communale ouest d'Alès et en bordure est du Parc National des Cévennes. Le site est localisé dans un secteur mêlant milieu naturel, terres agricoles, habitations individuelles, terrain de loisir (stade à 25 m à l'ouest de la zone du projet, de l'autre côté du chemin de Madagascar) et zone industrielle.
PO	Centrale photovoltaïque de la Combe Juliane - Boucoiran-et-Nozières 30046		4 Zone artificialisée/industrielle, Permis signé	Collectif d'associations pour la défense du bois des Lens et Sentinelles de la Garrigue	Ce projet de parc photovoltaïque intervient dans une ancienne carrière, réhabilitée depuis 2013 et où la nature commence à reprendre ses droits. La carrière elle-même est enclavée dans le bois des Lens dans sa partie nord et surplombée par une falaise avec une vue qui domine la plaine du Gardon. Le site se situe à moins de 500m de l'opidum du Grand Ranc (inscrit au Min) et d'une grotte fréquentée à l'époque néolithique, sans co-visibilité. Un débroussaillage de 50 m est prévue autour de l'installation, entraînant la suppression de vieux chênes (Q. pubescens et Q. ilex). Le projet comporte 243 tables photovoltaïque. Il est à noter que le site est ombragé une partie de la journée, en particulier en hiver.	26	3,7	1,834	3,32	Commune de Boucoiran-et-Nozières	SAS ELIOS - AJM ENERGY	ancienne carrière réhabilitée
S2	Projet de parc photovoltaïque de Ners et Vézénobres (30)		3 Terres agricoles, En étude ou en instruction	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"	Les panneaux sont prévus en hauteur pour que les moutons puissent pâturer en-dessous. Voir : https://www.francebleu.fr/info/agriculture-peche/en-campagne-electorale-la-confederation-paysanne-s-oppose-a-une-projet-photovoltaïque-a-vezénobres-et-ners-4889946 et https://gard.confederationpaysanne.fr/sites33/mob_citoyennes/documents/CP_16_01_25(1).pdf	5,7	5,7			URBA 553 - Urbasolar	Sur terrains agricoles	
Qb	Parc photovoltaïque de Riou-Trême - Vézénobres		3 Terres agricoles, Permis signé	La Terre aux Paysans	Une parcelle privée de 3 ha sera détruite au profit d'une centrale photovoltaïque au sol sous couvert d'un "démonstrateur agricole". Un espace naturel délimité par une clôture, sécurisé par des caméras motorisées, entouré par des pistes de circulation intérieure et extérieure sur 4 584 m ² et planté de 46 panneaux hauts de 1,20 m et orientables jusqu'à 2,62 m de haut qui serviront d'ombrières à de l'élevage ovin. Pas de concertation avec les riverains. Pas de concertation avec les citoyens. En pleine nature encore sauvage, un espace naturel planté de plus de 200 amandiers sera détruit au profit d'une centrale photovoltaïque. Cette centrale est le point de départ de la découverte par des citoyens adhérents de l'ampleur d'une cartographie municipale de plus d'un MILLION DE MÈTRES CARRÉS (1 039 821 m ²) délimitant, en toute discrétion, les zones d'accélération des énergies renouvelables, sous couvert de la loi.	3,31	1,93	0,465	1		Urbasolar	Espace naturel planté de plus de 200 amandiers
RK	Centrale photovoltaïque sur la commune de Méjannes-les-Alès (30)		3 Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	"8,38 ha d'une forêt privée. La puissance installée estimée du projet est de 10 MWc, soit une puissance totale prévisionnelle attendue d'environ de 14 200 MWh/an. Le projet s'implante en zone forestière au sein d'une chênaie dense." Et plus loin : "Treize types d'habitats naturels ont été inventoriés lors de l'étude d'impact sur la zone d'implantation potentielle avec une dominance d'un habitat de chênaies pubescentes méditerranéennes et de terrains en friches. Deux habitats présentent un enjeu fort, à savoir une mare à engorgement temporaire de 25 m ² qui sera complètement évitée et l'habitat majoritaire du site qui est la chênaie pubescente méditerranéenne qui correspond à un habitat d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats Faune Flore et qui est classé « quasi menacé » sur la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN et qui est devenu un habitat rare. Ainsi, une importante modification du site est concernée par un enjeu fort à travers la présence de cet habitat. Le reste de la superficie est constitué d'habitats à enjeu très faible à modéré. Le projet conduit à défricher le dernier ensemble forestier continu dans une zone caractérisée par une alternance de zones défrichées (anciennes cultures) et de cordons boisés."	8,38			10	Privé	ADF Energies renouvelables	Boisement de Chênes verts dense. Toute la surface du parc doit être défrichée et une bande de 50m autour du parc doit être débroussaillée d'où une perte importante d'habitats. Une demande de dérogation espèces protégées doit être faite par l'opérateur
PR	Centrale photovoltaïque de La Coste-La Vabreille		4 Milieu naturel/forestier, En exploitation	Collectif énergies renouvelables du bassin alésien	Cette installation a été réalisée en 2022-23, sur la commune de St Martin de Valgagues, par Total Energies, contracté par l'agglo d'Alès. Le site a fallacieusement été présenté par le président d'Alès-Agglo comme une friche industrielle alors qu'il s'agissait d'une zone naturelle où la végétation s'était réinstallée suite à l'arrachage de vergers dans les années 70. Un tour de passe-passe permis par la modification en 2000 du zonage au niveau du PLU, reclassant ces parcelles comme aptes à recevoir des installations d'énergies renouvelables. Un permis avait été octroyé en 2014 à une société qui devait installer des panneaux photovoltaïques mais n'a rien fait. Et c'est en toute discrétion que le permis a ensuite été transféré à Total Energies...	22		9	4,46	Alès Agglomération	Total Energies	Zone alluvionnaire (lit majeur) du gardon d'Alès

	Le Crès - Saint-Martin-de-Valgaigues	4	Milieu naturel/forestier, En exploitation		Garrique transformée en centrale photovoltaïque	6				Mairie de Saint-Martin-de-Valgaigues	Quadrant	Garrique
RF	Parc photovoltaïque au sol en 3 lots à Rousson (30)	4	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	"La zone d'implantation du projet prend place au niveau des lieux-dits « Traves des Roussières », « le Devois », « la Serre d'Ousau » et « la Gardie », au sein d'un espace naturel boisé. Elle est divisée en trois entités clôturées distinctes pour une surface totale d'environ 19 ha. Ces installations correspondent à une puissance installée comprise entre 16 et 21 MWc, permettant de générer une puissance estimée entre 21 et 29 GWh/an." " Le projet se situe au sein d'un massif boisé de plus de 4 ha et relève donc de la procédure d'autorisation de défrichement. La MRAE s'interroge sur la pertinence de supprimer un espace pouvant être qualifié intrinsèquement de « puits de carbone » afin de produire de l'énergie moins carbonée." " Projet à proximité des jardins ethnobotaniques de Rousson.	20	19	20	Commune de Rousson	ArKuO Energy	Le terrain boisé, est en pente, accidenté et nécessitera d'importants terrassements	
RA	parc photovoltaïque au sol - Serre de Brunet - - Mons, Servas et Saindres (30)	4	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Fin octobre 2023, l'équipe de VALOREM va déposer la demande de permis de construire auprès des maires de Mons et Servas et la demande d'autorisations de défrichement nécessaires à la réalisation du projet auprès de la DDTM. https://parc-photovoltaïque-serre-de-brunet.fr/wp-content/uploads/2023/10/Lettre-dinfo-n%C2%B2-SERVAS-Web.pdf	10	8,3	7,04	Communes de Mons, Servas et Saindres, Aïès Agglomération	Valorem	Bois de Chênes verts et Pins d'Alep	
Py	Clarensac, Gard, France Centrale au sol	3	Milieu naturel/forestier, En exploitation	signalé par les "Sentinelles des Garrigues"	Un des premiers projets PV dans les bois au-dessus de la Vauagne. Le parc est clôturé. Il a nécessité un important défrichement et des terrassements.		8,5	4,75	Commune de Clarensac	DHamma - https://www.dhammadenergy.com/project/clarensac/	dans un espace forestier - Chêne vert majoritaire défriché	
QO	Caveirac	4	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	https://www.urbasolar.com/climat-le-groupe-adp-inaugure-sa-premiere-centrale-solaire-dans-le-gard/	7,7		5	Commune de Caveirac	Urbasolar + GazelEnergie + groupe ADP (anciennement Aéroports de Paris)	Au cœur d'un espace naturel boisé, dans une ancienne installation de stockage de déchets non dangereux (isdnd) communale réhabilitée	
QA	centrale photovoltaïque sur le dôme des Lauzières - Nîmes	4	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	voir : https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Piece_B_-_Resume_non_techinique_cle79ac271.pdf	13,14		3,83	Commune de Nîmes	RES : une société basée à Avignon	ancienne décharge de Nîmes et des communes voisines	
SC	Parc Photovoltaïque au sol de Courbessac - Aéroport	3	Zone artificialisée/industrielle, En étude ou en instruction	signalé par UPGD et les "Sentinelles des Garrigues"	L'aérodrome de Courbessac, l'un des plus vieux de France, s'apprête à vivre une nouvelle ère. EDF Renouvelables a été choisi pour installer et produire de l'électricité sur le site grâce à deux centrales photovoltaïques. À partir de 2027, les travaux d'installation de deux centrales photovoltaïques d'EDF Renouvelables débiteront sur 37,7 hectares délaissés du site dont l'activité principale demeure aéronautique. "Il faudra un peu plus d'un an de chantier". Sur la zone "Est", des panneaux photovoltaïques seront installés sur 22,2 ha pour une puissance de 31 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique de 21 662 habitants. D'autres structures seront implantées dans la zone du bassin de rétention sur 8,2 ha pour une puissance de 14,3 MWc (consommation électrique de près de 10 000 habitants). L'ombre pour aéronautique permettra aussi de fournir de l'énergie. "Cela correspondra au total à la consommation électrique de 20 % de la population nîmoise", soit une production de 68 GWh par an.	37,7		45,3		EDF énergies renouvelables	sur les terrains de l'aérodrome de Courbessac	
PO	Soleil de Marguerites	3	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Comité du Mas Praden et Sentinelles des Garrigues	Construction d'une centrale photovoltaïque de 7,2 MWc pour une production de 10 514 Mwh sur une superficie boisée totale d'environ 8 hectares clôturée pour 5,68 hectares. 11 718 modules.	8		7,2	Commune de Marguerites	VSB - TotalEnergies	Colline de garrique boisée	
RH	Projet photovoltaïque de Lédénon 2 - "Le Relais" (30)	4	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	https://ledenon.fr/urbanisme-et-environnement/urbanisme/declaration-de-projet-emportant-mise-en-compatibilite-du-plu/ Afin d'encourager le développement des énergies renouvelables, la municipalité a lancé une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU en vigueur afin de permettre l'implantation d'installations photovoltaïques sur trois secteurs anciennement occupés par des décharges. Un registre dématérialisé est accessible ici 24h/24h durant toute la période d'ouverture de la consultation publique et jusqu'au lundi 17 mars 2025 à 18h00.	3,4	2,5	3,16	Commune de Lédénon		Terrain de garrique ou friche bordé d'un boisement, en bordure de route	
RO	Projet photovoltaïque de Lédénon 1 - "la Garrique" (30)	4	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	https://ledenon.fr/urbanisme-et-environnement/urbanisme/declaration-de-projet-emportant-mise-en-compatibilite-du-plu/ Afin d'encourager le développement des énergies renouvelables, la municipalité a lancé une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU en vigueur afin de permettre l'implantation d'installations photovoltaïques sur trois secteurs anciennement occupés par des décharges. Un registre dématérialisé est accessible ici 24h/24h durant toute la période d'ouverture de la consultation publique et jusqu'au lundi 17 mars 2025 à 18h00.	3	2,7	3,62	commune de Lédénon		Espace boisé méditerranéen	
RI	Projet photovoltaïque de Lédénon 3 - "Pont d'Argent" (30)	4	Zone artificialisée/industrielle, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	https://ledenon.fr/urbanisme-et-environnement/urbanisme/declaration-de-projet-emportant-mise-en-compatibilite-du-plu/ Afin d'encourager le développement des énergies renouvelables, la municipalité a lancé une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU en vigueur afin de permettre l'implantation d'installations photovoltaïques sur trois secteurs anciennement occupés par des décharges. Un registre dématérialisé est accessible ici 24h/24h durant toute la période d'ouverture de la consultation publique et jusqu'au lundi 17 mars 2025 à 18h00.	1	1	0,99	Commune de Lédénon		Sur une ancienne décharge communale en garrique	
QJ	parc photovoltaïque « les Cinqains » - Jonquières-Saint-Vincent	4	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"		12,75	10		5	Commune de Jonquières-Saint-Vincent	"Le secteur des Cinqains s'inscrit en marge Est de la Costière Nimoise, enclavé entre cette dernière et le massif de l'Aiguille de Saint Roman ; il occupe ainsi le fond d'une petite dépression (15 m NGF) qui devait jadis constituer un étiang temporaire de mêmes caractéristiques que ceux de Rochefort-Pujaud, aujourd'hui asséchés et cultivés. Le secteur de projet a quant à lui été drainé puis partiellement exploité en gravière, avant d'être réutilisé comme site de décharge d'inertes par la commune de JONQUIERES SAINT VINCENT. Voir : https://jonquières-saint-vincent.com/wp-content/uploads/2020/10/2-Notice-de-présentation-de-l'opération.pdf	
QL	parc photovoltaïque du Coquillon - Vallabregues	4	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"			3,8		1,2	CNR	En bordure du Rhône dans une zone anthropisée et à proximité d'un barrage hydroélectrique	
QI	Parc photovoltaïque au sol - Aramon - EDF	3	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	Signalé par Sentinelles des Garrigues	En septembre 2019, EDF inaugurerait une centrale solaire photovoltaïque et le CleanTech Booster, implantés tous les deux sur le site de l'ancienne centrale thermique d'Aramon (Gard).	6	6		5	EDF Renouvelables France - Agence d'Aix-en-Provence	A l'emplacement de l'ancienne centrale à charbon d'Aramon	
RO	Parc photovoltaïque au sol - Sernhas	3	Terres agricoles, En exploitation	Signalé par Sentinelles des Garrigues	"Il faut faire de la transition écologique mais c'est beaucoup de contraintes administratives, de la DDTM, des fouilles archéologiques...". liste Gilles Chay, premier adjoint sous le précédent mandat et qui a suivi de près le chantier. " Il y a été découvert des vestiges datant du néolithique". Finalement, des solutions ont été trouvées en surélevant certains éléments et ne creusant pas à plus de 40 cm au sol. Panneaux photovoltaïque équipés de la technologie tracker. Le projet, clôturé sur 7,2 hectares, est prêt pour un troupeau de moutons qui pâtureront et entretiennent le sol. 700 m2 sont aussi mis à disposition par Neoen pour l'installation de ruches, 7 hectares pour le pâturage équin, et plusieurs espèces fourragères et mellifères ont été réensemencées." Voir : https://www.objectifgard.com/environnement/sernhac-deux-mois-apres-sa-mise-en-service-la-centrale-photovoltaïque-inauguree-13430.php	7,2	7	2,3	4, 9		Sur des friches agricoles à proximité de l'A9	
R9	Parc photovoltaïque au sol - Fournès	3	Zone artificialisée/industrielle, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Le projet consiste à construire et exploiter un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Fournès (Gard) sur les parcelles d'une ancienne carrière d'argile et de marines de la société Parfeuille Provence et sur des parcelles communales. Le projet se compose de sept lots distincts, clôturés individuellement, qui représentent une surface totale de 4,04 ha : 0,72 ha (zone 1), 0,75 ha (zone 2), 1,11 ha (zone 3), 0,15 ha (zone 4), 0,49 ha (zone 5), 0,39 ha (zone 6), 0,41 ha (zone 7). Trois permis de construire ont été déposés : l'un comprend les zones 1 et 2, un autre comprend les zones 3, 4, 5 et 6 et un troisième porte sur la zone 7. Bien qu'il s'agisse ici d'une carrière partiellement en activité, la MRAE relève "L'étude met en évidence la présence de nombreuses espèces animales patrimoniales qui fréquentent le site d'étude pour la reproduction et/ou l'alimentation. L'activité des chauves-souris est jugée « assez forte » et la diversité spécifique est très élevée (dix-huit espèces). L'étude conclut, page 131, que « la quasi-totalité du site d'étude peut être considérée comme un réservoir de biodiversité » et que « les milieux du site d'étude et ceux présents au nord, à l'est et au sud de ce dernier sont largement perméables à la circulation de la faune ». L'étude montre bien que de nombreux individus (ou stations) de flore patrimoniale ou protégée sont impactés par le projet. Les travaux d'implantation du parc et les interventions mécanisées prévues pour la création et l'entretien des OLD vont entraîner la destruction ou l'altération de zones humides, impacter des habitats naturels à enjeux élevés, et des habitats d'espèces faunistiques (reproduction et/ou alimentation)". " la MRAE note aussi que : " Dans le plan local d'urbanisme, le site du projet est étonnamment localisé en zone naturelle N pour l'ancienne carrière et en zone agricole A pour l'ancienne décharge." mais "d'après le règlement du PLU de Fournès, la zone N est « à protéger en raison de la grande qualité du site et des paysages, de son intérêt écologique, faunistique et floristique suivant l'inventaire national des ZNIEFF, de ses richesses archéologiques suivant l'inventaire du SRA3, de sa capacité à constituer le champ d'expansion des crues de la rivière Gardon et des ruisseaux et fossés affluents ».	4,04	4,04	4,21	société Éléments	Watt Group		
QH	Parc photovoltaïque au sol - Aramon - SANOFI	4	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	Sentinelles des Garrigues	Le site est localisé au nord-est du bourg d'Aramon et au Nord du Rhône en limite amont du site industriel de SANOFI. Ce site mène une stratégie de fond pour réduire son empreinte environnementale en particulier autour d'un projet de décarbonation. Il a créé son propre parc photovoltaïque ainsi que l'extension de l'un de ses bâtiment. En concertation avec les acteurs publics, ce parc permettra à Sanofi de couvrir près de 12 % de ses besoins annuels en énergie. Ces projets sont soutenus par les acteurs publics du territoire, en particulier la BPI France via le programme France Relance, la Région Occitanie et des fonds européens.	7	3,59			SANOFI	EDF Renouvelables France - Agence d'Aix-en-Provence	dans la zone industrielle de Sanofi
Qg	Parc photovoltaïque au sol - Aramon - SANOFI	3	Zone artificialisée/industrielle, En exploitation	Sentinelles des Garrigues	Le site est localisé au nord-est du bourg d'Aramon et au Nord du Rhône en limite amont du site industriel de SANOFI. Ce site mène une stratégie de fond pour réduire son empreinte environnementale en particulier autour d'un projet de décarbonation. Il a créé son propre parc photovoltaïque ainsi que l'extension de l'un de ses bâtiment. En concertation avec les acteurs publics, ce parc permettra à Sanofi de couvrir près de 12 % de ses besoins annuels en énergie. Ces projets sont soutenus par les acteurs publics du territoire, en particulier la BPI France via le programme France Relance, la Région Occitanie et des fonds européens.	7	3,59			SANOFI	EDF Renouvelables France - Agence d'Aix-en-Provence	dans la zone industrielle de Sanofi
RO	Moussac	3	Terres agricoles, En étude ou en instruction			25				Techinc solaire Invest 63		
Qv	Parc photovoltaïque au sol Garrigues-Sainte-Eulalie	3	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Signalé par Sentinelles des Garrigues	"Ce parc photovoltaïque est prévu à quelques kilomètres d'Uzès, à Garrigues-Sainte-Eulalie. Une réunion d'information a eu lieu mercredi 20 novembre 2024 à la mairie du village (...) Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques au lieu-dit Les Combes à Garrigues-Sainte-Eulalie, a été déposé auprès de la DDTM du Gard, où il est en cours d'instruction. (...) Le 4 novembre 2024, s'est ouverte une période de concertation sur ce projet, qui sera suivie par une enquête publique." Voir : https://mesinfos.fr/30190-garrigues-sainte-eulalie/garrigues-sainte-eulalie-reunion-publique-pour-le-parc-solaire-210988.html Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2024 : Prescription d'une procédure de déclaration de projet portant sur l'intérêt général d'un projet de parc photovoltaïque valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) – validation du bilan de concertation	7	5,9	5,48	Commune de Garrigues-Sainte-Eulalie			
PP	Garrigues d'Aureilhac	3	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	Sentinelles des Garrigues	Parc photovoltaïque avec une emprise de 27ha en forêt issue de Garrigues	27				Commune d'Arpallargues-et-Aureilhac	EDF Renouvelables	Garrigue haute et hautes futaies de chênes et pins
Qk	parc photovoltaïque La Chau - Aigaliers (30)	3	Milieu naturel/forestier, En exploitation	signalé par les "Sentinelles des Garrigues"	Voir : https://aigaliers.net/conseil-municipal/parc-photovoltaïque/#:~:text=retour%20haut%20de%20page%20avant	46,4	23,2		10,8	Commune d'Aigaliers	Urbasolar	Boisement de Chêne vert majoritairement
QO	parc photovoltaïque La Chau - Aigaliers (30)	4	Milieu naturel/forestier, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	"le plateau de La Chau qui s'est imposé, à l'unanimité, de par : Son inclinaison Nord/Sud, Son accessibilité : la route départementale 115 à proximité. Sa vaste superficie. Sa parfaite intégration paysagère. Sa végétation avec des taillis de chênes verts à faible revenu et son milieu trop fermé." Voir : https://aigaliers.net/conseil-municipal/parc-photovoltaïque/	46,4	23,2		10,8	Commune d'Aigaliers	Urbasolar	Boisement de Chêne vert majoritairement

[illegible]

QX	Centrale photovoltaïque "Podio Alto" Pujaut (30)	3	Zone artificialisée/ industrielle, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"				6,5	3,5		Générale du Solaire	Revalorisation d'un terrain RFF, utilisé comme décharge pour matériaux de construction et fortement pollué par des métaux lourds
QU	Parc photovoltaïque de Lirac	3	Milieu naturel/forestier, En exploitation	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"		14	6,5	2,5		commune de Lirac	société Néoen	Le parc est installé sur un boisement récent, avec Chêne Vert majoritaire, qui a colonisé une ancienne exploitation minière
Qn	Parc photovoltaïque au sol de Tresques	4	Milieu naturel/forestier, En exploitation	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Le projet intervient sur un ancien crassier où la nature a eu le temps de reprendre ses droits. La position du parc pose un problème de co-visibilité et impacte le paysage. Plusieurs espèces protégées ont été étudiées sur le site.	7,8	3,9		3,7	Commune de Tresques	Volitalia	Ancien crassier retourné à la nature avec de forts enjeux en terme de biodiversité
S1	projet de ferme solaire - Saint-Laurent-des-Arbres (30)	4	Terres agricoles, Rejeté préfecture	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"	15 Avril 2024 : Le projet privé avait reçu l'avis "réputé" - selon le terme préfectoral - favorable du maire, Sylvie Barrieu-Vignal, quelques jours avant que la préfecture retoque le projet fin mars. Un équipement qui ne figurait pas dans la feuille de route municipale puisque lors de ses derniers vœux à la population, la maire ne l'avait pas mentionné. Refus motivé par le fait que le projet se trouve en zone inondable, absence de 8 pièces au dossier et risque modéré de feu en bordure du projet, non pris en compte dna le dossier. Ce projet est situé en zone A (agricole) du PLU (Plan local d'urbanisme) sur un terrain vierge de toute construction, intégralement situé en zone inondable d'aléa modéré permettant l'expansion des crues du ruisseau des Rats. Voir : https://www.terreveldumidi.fr/soc%C3%A9t%C3%A9/%C3%A9/%C3%A9cologie/%C3%A9-saint-laurent-des-arbres...un-projet-de-ferme-solaire-d%E2%80%99un-hectare-ntouqu%C3%A9	1	1		0,99	privé	Générale du Solaire	Le terrain, qui semble être une ancienne friche agricole, humide, avec débordement de nappe,est actuellement occupé par un dépôt d'inertes, tas de terre, etc. Est classé en zone à urbaniser das le PLU.
SB	Parc Photovoltaïque au sol de Laudun-L'Ardoise - "la Grange de Vouland" (30)	3	Milieu naturel/forestier, En étude ou en instruction	signalé par UPGD et les "Sentinelles des Garrigues"	Un projet de création d'un parc photovoltaïque est à l'étude à L'Ardoise. Les associations locales y sont opposées. Après deux semaines de concertation, le maire a lui aussi émis "un avis défavorable" mais cela ne signifie pas que le projet tombe à l'eau... Une concertation était ouverte du 21 octobre au 6 novembre 2024	1217,2			17,2	Société QÉnergie via sa filiale C.P.E.S. VOULAND		Espace boisé
QS	Parc photovoltaïque Laudun-L'Ardoise (30)	3	Zone artificialisée/ industrielle, En exploitation	signalé par "Sentinelles des Garrigues"	Voir : https://www.midilibre.fr/2021/11/06/le-parc-solaire-va-generer-4-m-de-recettes-sur-30-ans-9911500.php			14	12,2	Arceor-Mittal	Solaire Res	"Cette centrale permet d'utiliser une friche industrielle laissée vide depuis la fin de l'exploitation du site sidérurgique d'Arceor Mittal, il y a 17 ans. « C'est une chance pour nous de pouvoir accueillir cette plateforme sur un site au passé industriel riche » Voir : https://cleantech-vallee.fr/project-post/le-parc-solaire-de-lancienne-friche-de-laudun-lardoise-est-inaugure/
S3	Parc photovoltaïque au sol "Les Moissardes" - Bagnols-sur-Cèze (30)	3	Zone artificialisée/ industrielle, En étude ou en instruction	Signalé par "Sentinelles des Garrigues"	Une opération de crowdfunding auprès des particuliers et collectivités est systématiquement proposée par Générale du Solaire. Cette solution est complémentaire au financement bancaire classique et constitue un outil de communication favorisant l'acceptabilité locale des projets. Voir: https://www.bagnolsources.fr/wp-content/uploads/2024/12/2024-12-198-ANNEXE.pdf	2,6	2,5		3	Commune de Bagnols-sur-Cèze	Centrale du Solaire	Le terrain, qui semble être une ancienne friche agricole, humide, avec débordement de nappe,est actuellement occupé par un dépôt d'inertes, tas de terre, etc. Est classé en zone à urbaniser das le PLU.
Qt	Parc photovoltaïque de Saint-Etienne-des-Sorts	4	Milieu naturel/forestier, En exploitation	Signalé par Sentinelles des Garrigues	Située aux Hauts-Brotteaux, elle se trouve sur la rive gauche du Rhône, mais bel et bien dans le Gard, sur une ancienne île.		9		5	Terrain privé	Sonneditx	friche ayant servit de site de compostage

ville	code_postal	pays	latitude	longitude	description
Conqueyrac	30170	fr	43.93777	3.915671	
Brouzet-lès-Quissac	30280	fr	43.877343	3.982952	
Liouc	30260	fr	43.892954	4.012731	
Saint-Côme-et-Maruéjols	30870	fr	43.843194	4.19821	
Ciarsensac	30870	fr	43.847939	4.216661	Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Ciarsensac (30) daté de juillet 2024. Le projet porté sur la parcelle A0557 située au lieu-dit Serre des Buis pour une superficie totale de 299 210 m2. Coordonnées GPS : 43.84736333603372, 4.2162613362498268. Cette parcelle se situe en zone N de notre PLU. Cette dernière est soumise à 100% au risque fort pour le PPRIIF R, à 100% en zone de danger pour le PPR Feu de forêt, à 5,38% en zone rouge (inconstructible) non urbanisée pour le PPR Inondation. Pour les autres prescriptions, il est demandé de se référer au tableau ci-joint relatif aux informations d'urbanisme. Cette parcelle fait également l'objet d'une convention de passage que la ville souhaite maintenir. Le projet consiste à créer une centrale de production photovoltaïque d'une puissance de production d'environ 20 Mwatts.
Montpezat	30730	fr	43.858096	4.153746	
Saint-Mamert-du-Gard	30730	fr	43.896067	4.169912	
Moulézan	30350	fr	43.911997	4.131823	Difficile de savoir où en est le projet qui intervient à quelques centaines de mètres d'un projet éolien de Total Energie à Moulézan (en suspens ou abandonné suite à une affaire judiciaire). Les CR de conseils municipaux ne sont plus mis en ligne depuis septembre 2024. Les besoins : veille citoyenne, inventaires naturalistes par des associations indépendantes. L'INAO est au courant du projet mais ne semble pas vouloir se positionner contre ce projet qui signe le déclassement de la zone ADC sur les parcelles concernées.
Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac	30170	fr	43.975367	3.954395	
Sauve	30610	fr	43.96715	3.980119	
Saint-Jean-du-Pin	30140	fr	44.098588	4.028162	
Saint-Jean-du-Pin	30140	fr	44.101171	4.02285	Ce projet s'ajoute à un parc déjà en exploitation de 11 ha au nord immédiat de la zone. Voir les document de l'EP : https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/ST-JEAN-DU-PIN-PROJET-DE-PARC-PHOTOVOLTAIQUE-AU-SOL-PC-270-22-00007-URBA-389-BLANAS
Boucoiran-et-Nozières	30190	fr	43.994172	4.170583	Le permis a été accordé et un panneau annonçant les futurs travaux a été installé sur le site le 06 10 2023. Depuis, aucuns travaux n'ont été constatés. Le Collectif d'association pour la défense du bois des Lens a produit un avis négatif lors de l'enquête publique en raison des débroussailllement intervenant dans un espace boisé avec des enjeux naturaliste. La présence de rapaces nocturnes a aussi été signalée il y a quelques années par des membres du CO-Gard.
Ners	30380	fr	44.035783	4.161266	
Vézénobres	30360	fr	44.055772	4.1493	Aux côtés de la Confédération paysanne du Gard, des collectifs citoyens, des associations locales engagées dans la défense de l'environnement et des habitants de Vézénobres mais aussi des habitants des communes voisines se sont réunis le 16/01/2025 d'abord sur le site même, où des fouilles archéologiques venaient juste de démarrer. Puis sous les fenêtres de la Mairie de ce Village (encore) labellisé de Caractère, les participants ont été rejoints par une forte mobilisation citoyenne pour signifier leur opposition à ce projet. Depuis la cité médiévale de Vézénobres, point de vue sur un panorama naturel exceptionnel, une pétition a été lancée et a déjà recueilli de très nombreuses signatures en opposition à l'installation de panneaux photovoltaïques sur des espaces naturels et des terres agricoles. Les signataires expriment leurs préoccupations concernant le manque de concertation et l'impact environnemental de ces projets, notamment la dégradation des paysages naturels et la réduction des terres arables disponibles pour l'agriculture. Cette mobilisation témoigne d'un désir croissant de protéger nos espaces naturels et de préserver la biodiversité, alors que des solutions qui ne compromettent pas notre patrimoine naturel existent sur de très nombreuses surfaces déjà artificialisées. Une réunion publique de concertation aurait pu permettre une réflexion approfondie sur l'emplacement des installations photovoltaïques, afin de trouver un équilibre entre la transition énergétique urgente et la protection de notre environnement incontournable.
Méjannes-lès-Alès	30340	fr	44.102724	4.164397	
Saint-Martin-de-Vaalgues	30520	fr	44.157104	4.080242	Cette installation a été réalisée en 2022-23, sur la commune de St Martin de Vaalgues, par Total Energies, contracté par l'agglo d'Alès. Le site a fallacieusement été présenté par le président d'Alès-Agglo comme une friche industrielle alors qu'il s'agissait d'une zone naturelle où la végétation s'était réinstallée suite à l'arrachage de vergers dans les années 70. Un tour de passe-passe permis par la modification en 2000 du zonage du P.L.U. reclassant ces parcelles comme aptes à recevoir des installations d'énergies renouvelables. Un permis avait été octroyé en 2014 à une société qui devait installer des panneaux photovoltaïques mais n'a rien fait. Et c'est en toute discrétion que le permis a ensuite été transféré à Total Energies... En raison du risque inondation, les panneaux ont été installés à plusieurs mètres de hauteur.

Saint-Martin-de-Valgalgues	30520	fr	44.168691	4.081549	"Le Crès - Saint-Martin-de-Valgalgues (30) Mise en service le 26 mai 2015, la centrale solaire est implantée sur 6 hectares d'un terrain communal qui était en friche. Le projet avait été initié en 2010. D'une puissance totale de 2805 kWc, les 11 688 panneaux produisent 3 611 MWh/an, l'équivalent de la consommation de plus de 3 200 personnes. L'inauguration s'est tenue le 26 mai 2016, en présence notamment de Jérôme SUDRES, directeur régional Sud de Quadran, Philippe RIBOT, conseiller départemental, Nicolas FERRIERE, attaché parlementaire représentant le député, Fabrice VERDIER, et Claude CERPEDES, maire de Saint-Martin-de-Valgalgues, qui a souligné l'engagement fort de la commune en faveur des énergies renouvelables." https://www.euro-energie.com/3-centrales-solaires-au-sol-inaugurees-par-la-direction-sud-de-quadran-n-5849
Rousson	30340	fr	44.208957	4.113259	Une communication citoyenne en date du 07 03 2025 laisse entendre que le projet serait abandonné
Mons	30340	fr	44.142823	4.162483	
Clarensac	30870	fr	43.846124	4.220638	En plus du site existant, la Mairie de Clarensac a lancé en juillet 2024 un "Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Clarensac (30)", le 15/07/2024. "Le projet porte sur la parcelle A0557 située au lieu-dit Serre des Buis pour une superficie totale de 259 210 m2. Coordonnées GPS: 43.84736333603372;4.216261392498288. Cette parcelle se situe en zone N de notre PLU. Cette dernière est soumise à 100% au risque fort pour le PPRIF R, à 100% en zone de danger pour le PPR Feu de forêt, à 5.38% en zone rouge (inconstructible) non urbanisée pour le PPR Inondation. Pour les autres prescriptions, il est demandé de se référer au tableau ci-joint relatif aux Informations d'urbanisme. Cette parcelle fait également l'objet d'une convention de pacage que la ville souhaite maintenir. Le projet consiste à créer une centrale de production photovoltaïque d'une puissance de production d'environ 20 Mwatts.
Caveirac	30820	fr	43.837746	4.273452	Inaugurée le 17 novembre 2022. Voir : https://www.midi36.fr/2022/11/18/caveirac-le-groupe-adp-a-inaugure-son-premier-parc-solaire-en-france-10812337.php
Nîmes	30820	fr	43.865945	4.269527	https://www.energieenrute.com/actualites-energie-environnement/35431-ree-et-la-ville-de-nimes-inaugurent-la-centrale-solaire-des-lauzeries
Marguerittes	30320	fr	43.849899	4.411427	
Marguerittes	30320	fr	43.876145	4.438534	Ce projet situé Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est une attente grave à notre équilibre naturelle mais aussi à notre qualité de vie de nombreux chemins de randonnées sont impactées sur la colline du Montrolier. Nous demandons que ce projet soit déplacé, comme le demande le Schéma de cohérence territoriale, le PADD ou plan d'aménagement durable, le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) dans des zones déjà anthropisées. (ZAC, Friche industrielles, parking ...)
Lédénon	30210	fr	43.903415	4.520728	
Lédénon	30210	fr	43.908385	4.529552	
Saint-Bonnet-du-Gard	30210	fr	43.914731	4.527903	
Jonquières-Saint-Vincent	30300	fr	43.831827	4.586105	
Vallabrigues	30300	fr	43.841856	4.631389	"Première installation de ce type pour CNR, le parc du Coquilhon est équipé de 1 000 panneaux à concentration - CPV (puissance installée de 400 kWc) et de 3 200 panneaux classiques, sur structures fixes. Composés de cellules photovoltaïques haut-rendement surmontées de lentilles optiques capables de concentrer le rayonnement solaire, ces panneaux CPV sont positionnés sur des structures qui suivent la course du soleil avec leurs axes mobiles (trackers). Ils nécessitent mille fois moins de matériaux semi-conducteurs que des panneaux traditionnels." Voir : https://www.energieenrute.com/actualites-energie-environnement/5294-inauguration-du-parc-photovoltaïque-du-coquilhon-dans-le-gard
Aramon	30390	fr	43.879273	4.652495	
Sernhac	30210	fr	43.919287	4.574462	
Fournès	30210	fr	43.927712	4.605213	
Aramon	30390	fr	43.90655	4.702405	
Aramon	30390	fr	43.906766	4.702534	
Moussac	30190	fr	43.98	4.22785	
Garrigues-Sainte-Eulalie	30190	fr	43.993061	4.310703	L'association Uzège - Pont du Gard durable (UPGD), qui regroupe quatorze associations locales à vocation environnementale, est catégoriquement opposée au projet de parc photovoltaïque à Fontarèches et répertorie les différents projets envisagés sur le territoire de l'Uzège Pont du Gard. Entre autres arguments, c'est la logique des projets de parcs photovoltaïques en garrigue et en forêts que l'association dézingue. "Les parcs solaires au sol ont un fonctionnement intermittent (ce qui maintient un recours aux centrales à gaz), sont peu productifs et sont de grands consommateurs d'espaces. Leur implantation doit donc être réservée aux surfaces stériles et déjà anthropisées (anciennes décharges et carrières, parkings, grandes toitures...)"
Appailargues-et-Aureilhac	30700	fr	44.014521	4.351512	Le projet est issu d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la commune. Il est dans sa phase d'étude environnementale qui devrait se terminer au 1er trimestre 2025. Une commission extra-municipale a été créée pour faire le suivi du projet et de son chantier. Les bois étaient classés en EBC (environ 350 ha). Ils ont été déclassés, sans justification, en totalité lors de la dernière révision du PLU.
Aigaliers	30700	fr	44.06625	4.305782	
Argilliers	30210	fr	44.067113	4.305267	

Serviers-et-Labaume	30700	fr	44.038543	4.320782	
Algalliers	30700	fr	44.065796	4.313654	
Seynes	30580	fr	44.11929	4.310024	Une réunion publique en visioconférence a eu lieu en novembre 2020 où Valorem a présenté le projet. Voir : https://www.mairiedebouquet.com/wp-content/uploads/2020/11/Preseentation-neuhoi-n-publique-Bouquet_V2.pdf Une Consultation sur les parcelles communales qui pourraient être éligibles aux ENR (photovoltaïque) (hiver 2023)
Belvèzet	30580	fr	44.107161	4.366928	
Valhérargues	30580	fr	44.112141	4.371459	
Belvèzet	30580	fr	44.101171	4.374309	https://www.lechodusolaire.fr/site-solaire-de-belvezet-sagrandit-dune-centrale-pv-de-11-mw/ La ferme solaire existante de Belvèzet qui affiche déjà une puissance de 20,2 MWc s'est enrichi d'une nouvelle centrale photovoltaïque d'une puissance de 11 MWc située au lieu-dit Bois de la Vêla, qui a été inaugurée ce jeudi 26 octobre par Générale du Solaire, Altergie et la Sovafim'.
Collias	30210	fr	43.964623	4.456489	
Argilliers	30210	fr	43.979523	4.495402	
Vers-Pont-du-Gard	30210	fr	43.976594	4.523437	
Castillon-du-Gard	30210	fr	43.986717	4.566529	AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE rendu le 6 janvier 2025 : "Le CNPN incite fortement le pétitionnaire à changer d'emplacement pour l'installation de cette centrale ou à minima à mener une réflexion approfondie dans la recherche d'un nouvel emplacement." https://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2024-10-13d-01592_parc_solaire_de_castillon_du_gard_30_avis_du_01_2025.pdf La MRAe relève, comme dans le cadre de l'avis n° 2023AO753 de la MRAe Occitanie en date du 1er septembre 2023 sur le projet de révision du PLU de Castillon-du-Gard, que le dossier ne comporte pas de démonstration probante de recherche de sites répondant prioritairement aux lieux d'implantation à privilégier.
La Capelle	30700	fr	44.029389	4.504823	
La Capelle-et-Masmolène	30700	fr	44.02289	4.53337	
Saint-Quentin-la-Poterie	30700	fr	44.04295	4.435878	
Montaren-et-Saint-Médiers	30700	fr	44.06984	4.395501	
Saint-Victor-des-Oules	30700	fr	44.049596	4.480876	Une réunion publique avec l'entreprise Borex a eu lieu le 5 avril 2024.
Vallabrix	30700	fr	44.060763	4.479073	
La Bruguière	30580	fr	44.080951	4.399887	l'enquête publique portant sur ce projet a eu lieu du 21 août 2023 au 21 septembre Suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur, la mairie a reçu le 7 décembre l'arrêté préfectoral accordant le permis de construire. Un planning des travaux sera présenté début février. 2023 https://www.registrie-numerique.fr/projet-photovoltaique-bruguiere-urba-123
Fontarèches	30580	fr	44.088078	4.43367	Un refus d'autorisation de défricher vient d'être émis par la Préfecture du Gard suite à notre mobilisation lors de l'enquête publique.
La Bastide-d'Engras	30330	fr	44.085076	4.462657	
Saint-Hippolyte-de-Montaigne	30700	fr	44.035611	4.514808	
Gaujac	30330	fr	44.06147	4.570097	
Fons-sur-Lussan	30580	fr	44.187127	4.329643	
Cavillargues	30330	fr	44.123183	4.491537	
Saint-André-d'Olérargues	30330	fr	44.156987	4.501688	
Saint-Hilaire-d'Ozilhan	30210	fr	43.953405	4.595632	
Estézargues	30390	fr	43.965638	4.63314	
Estézargues	30390	fr	43.965861	4.633174	
Estézargues	30390	fr	43.969814	4.63314	Extrait du PV du conseil municipal d'Estézargues du 07/10/2020 - "OBJET" : PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE – BORALEX SAS. Madame le Maire fait part du dépôt d'un projet de parc photovoltaïque déposée par la Société BORALEX SAS. Ce projet porte sur 25 hectares à l'est de l'axe d'autoroute nord. (...) Madame le Maire précise qu'elle a déjà obtenu l'accord de principe de la Société de Chasse après de premières négociations. " La mise en conformité du PLU a fait l'objet d'une consultation du public au printemps 2023.
Rochefort-du-Gard	30650	fr	44.006705	4.64782	LE VILLAGE n'a pas de PLU il faut empêcher total énergies de passer en projet d'envergure nationale la MRAE est défavorable ainsi que la dérogation aux espèces protégées
Rochefort-du-Gard	30650	fr	43.979079	4.668468	
Pujaut	30131	fr	43.977857	4.739969	

Pujaut	30131	fr	43.97903	4.729202	Podio Alto est une des premières centrales en France construite avec un système de suivi de la course du soleil (tracker 1 axe) pour optimiser le rendement Centrale participant à des programmes de recherche du CEA sur les stratégies de stockage de l'électricité
Lirac	30126	fr	44.020224	4.659095	Voir le site à 360 ° https://www.facebook.com/photo/?fbid=10161648531672289
Tresques	30330	fr	44.109199	4.608135	
Saint-Laurent-des-Arbres	30126	fr	44.052724	4.689921	
Laudun-l'Ardoise	30290	fr	44.089776	4.689322	
Laudun-l'Ardoise	30290	fr	44.090938	4.709495	
Bagnols-sur-Cèze	30200	fr	44.149162	4.651063	
Saint-Étienne-des-Sorts	30200	fr	44.188851	4.715967	